

BRADERIE

MARSEILLAN PLAGE

Samedi 22 Août 2026*

Départ vers 06h00 en Autocar Grand Tourisme**** suivant le lieu de prise en charge en direction de Marseillan. Arrêt en cours de route pour petit-déjeuner libre. Arrivée vers 10h15 à Marseillan Plage pour temps libre à l'occasion de la Braderie. Déjeuner libre.

Les commerçants vous proposeront des remises incroyables sur une large gamme de produits. Que vous soyez à la recherche de vêtements, d'accessoires, ou d'articles pour la maison, c'est l'occasion idéale pour faire des affaires et renouveler votre garde-robe ou votre intérieur à des prix imbattables. Ne manquez pas cette opportunité de dénicher des trésors à prix réduit tout en profitant du cadre idyllique de Marseillan.

Départ à 17h45 pour route de retour avec un arrêt pour dîner libre. Arrivée dans votre région vers 22h00.

34€



*Date non officielle, sous réserve de changement

Ce prix comprend : Le voyage en autocar de grand tourisme ****

Ce prix ne comprend pas : Les repas, les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation : + 3 € par personne



Palisse
AUTOCARS
La Passion du Voyage...

Ardèche / Drôme / Rhône

04 75 08 40 11

Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer à la **Braderie de MARSEILLAN PLAGE** le Samedi 22 Août 2026 :

Nombre de personnes _____ x **34 €** - Assurance annulation* _____ x **3 €** (Chèque à l'ordre d'Autocars Palisse)

Je souscris à l'assurance annulation* à **3 € par personne** : OUI NON : _____ x **3 €** En cas de refus de souscription, j'ai pris connaissance que je ne pourrai prétendre à un remboursement ni un avoir en cas d'annulation ou d'absence.

Noms des participants

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « 9 Avenue du Président Roosevelt » 26600 Tain-l'Hermitage. Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11. A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile. * L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.